

# L'OVALE EN BGFC

Numéro 3

LIGUE REGIONALE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE RUGBY

## REPRISE POST-COVID SUR NOTRE TERRITOIRE

Le vendredi 22 Mai 2020, la Ligue a lancé le process de reprise après la période COVID sur le territoire. La mise en place d'un groupe de travail, autour des médecins de la ligue, a été créé. Un seul objectif pour ce groupe « COVID Ligue », l'accompagnement des clubs dans la reprise de l'activité pour l'ensemble des catégories. Cette mise en place s'appuie sur les supports fédéraux pour accompagner cette reprise.



## Opération : « Soutiens ton club »

Dans le contexte de crise sanitaire, les acteurs du sport se mobilisent pour aider les clubs sportifs. Ils lancent l'opération solidaire « Soutiens ton club », une plateforme de dons au bénéfice des clubs sportifs. Les clubs de sports sont un pilier de la société française dont ils participent à l'équilibre.

L'ensemble des clubs sportifs constitué sous la forme d'association affiliée à une fédération agréée, sont éligibles à cette opération.

Il faut s'inscrire sur la plateforme : [soutienstonclub.fr](http://soutienstonclub.fr)



## AGENDA

### Mercredi 03 Juin 2020

Réunion de travail entre la Ligue et les Comités Départementaux

### Samedi 06 Juin 2020

Comité Directeur de la Ligue en visioconférence

### Campagne Agence Nationale du Sport

La campagne 2020 rencontre un franc succès, puisque 40 clubs et comités départementaux ont effectués une demande d'accompagnement.

### Modifications réglementaires

Les principales modifications des Règlements Généraux de la FFR sont sur notre site. Vous pouvez consulter la commission régionale des règlements par e-mail, [2002b@ffr.fr](mailto:2002b@ffr.fr). L'équipe s'attachera à vous répondre rapidement.



Règlements

Retrouvez toute notre actualité sur notre site : [www.rugbybgfc.fr](http://www.rugbybgfc.fr)

## COTE FINANCE / EXPLICATION SUR LE SOUTIEN FINANCIER

Pour la saison 2019/2020, la FFR a annoncé aux clubs que seuls 75% des coûts suivants resteront à la charge des clubs :

- ✓ Les cotisations licences
- ✓ Les cotisations assurance
- ✓ Les coûts de mutation
- ✓ Le coût des timbres des membres non actifs

De même, la Ligue Régionale, en complément de la suspension des prélèvements mensuels, va rembourser aux clubs :

- ✓ 25% des frais de cotisation sur les licences
- ✓ 25% sur les frais de mutations

| Exemple d'une licence à 120€ |       |                          |
|------------------------------|-------|--------------------------|
|                              | Avant | Après                    |
| Licence-part club            | 20 €  | 20€+25% (90€+10€) = 45 € |
| Licence-part FFR             | 90 €  | 75% x 90€ = 67.5 €       |
| Licence-part Ligue           | 10 €  | 75% x 10€ = 7,5 €        |
| TOTAL                        | 120 € | 120 €                    |

## COTE TERRITOIRE / RENCONTRE AVEC :



**Benjamin LIBOZ**

Club : RC Morez Haut Jura

Niveau : Fédérale 1

### Depuis quand as-tu commencé l'arbitrage ? Pourquoi ?

Je vais débiter à la rentrée 2020 ma dixième saison d'arbitrage. J'ai débuté lors de mon retour professionnel dans le Jura en même temps que j'avais repris une licence de joueur. Après une acromio au mois de Novembre et un temps de repos, j'ai continué en me consacrant uniquement à l'arbitrage tout en prenant de plus en plus de plaisir.

### Quel est ton meilleur souvenir en tant qu'arbitre ?

Mon meilleur souvenir en tant qu'arbitre était la désignation pour la finale du championnat local de la Martinique en 2018. Outre le cadre fabuleux des Antilles, l'ambiance était très festive et le terrain champêtre (les poteaux étaient constitués d'une cage de foot avec 2 tiges en métal verticales). De plus, sportivement le match était très intéressant avec un niveau de phase finale de fédérale 3 et indécis car le score a basculé en fin de prolongation.

### Comment te prépares-tu avant de partir pour arbitrer un match de Fédérale 1 ?

Il y a tout d'abord la préparation en « continue » tout au long de la saison avec 3 entraînements physiques par semaine et les nombreux stages/formations pour avoir les nouvelles consignes et directives.

En cours de saison, l'analyse de ma performance du match précédent grâce à la vidéo du match, avec mon coach Stéphane GEORGES, permet de définir les forces et points perfectibles. A partir de cela nous nous fixons des objectifs pour la rencontre suivante. [...] La planification du déplacement peut éventuellement prendre du temps si le lieu de la rencontre est éloigné.

[Retrouver l'intégralité de l'entretien sur notre site : [www.rugbybfgc.fr](http://www.rugbybfgc.fr)]

## COTE REGLEMENT / QUALIFICATION DES ENCEINTES SPORTIVES



### Composition et rôle :

Cette commission présidée par Patrick BORNE, est composée de 7 référents responsable chacun d'un secteur géographique. Jean-Christophe DINCHER, étant le salarié administratif responsable de ce domaine.

Cette commission régionale a en charge la mise à jour des qualifications d'enceintes ou les nouvelles qualifications et intervient en accompagnant les clubs et les collectivités dans les projets de modernisation ou construction. La commission doit être consultée dans le cadre de vos projets d'aménagements de vos enceintes. Elle anticipe aussi les éventuelles montées en catégorie supérieure en indiquant les travaux à effectuer au préalable.

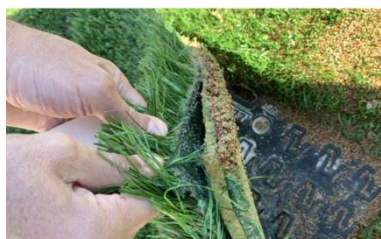
### Qui qualifie quoi ?

Les Ligues Régionales assurent le relais entre la commission fédérale et les clubs pour les qualifications des catégories A, B ou C (divisions professionnelles et championnats fédéraux). A ce niveau les qualifications sont prononcées par la FFR.

La commission régionale qualifie elle les terrains des catégories D et E (séries régionales, EDR).



Toutes les informations, contacts et documents sont disponibles sur notre site dans la rubrique « Le Dirigeant »



### La sécurité avant tout !

Les récentes modifications réglementaires présentent un allègement des obligations dites de confort mais veiller davantage à la sécurité (main courante obstruée, ligne à 3,5m, couloir d'accès des vestiaires au stade, signalétique, enceinte close à vue...).

L'une des règles les plus importantes est celle de la zone de dégagement. Une largeur de 3.5 mètres minimum doit être respectée tout autour de l'aire de jeu et ne contenir aucun obstacle même provisoire. Pour des raisons de mauvaises conceptions, de place, ou de concurrence avec d'autres sports (athlétisme notamment) cette règle n'est pas toujours respectée.

En cette période si particulière de crise du COVID-19 il va être difficile pour les collectivités et les clubs de se lancer dans des projets d'envergure. Toutefois, la longue période qui s'annonce doit permettre la mise en application de cette règle des 3,5 mètres (pour les terrains non conformes) par un nouveau traçage, un déplacement des bans de touches ou fourreaux de poteaux.

#### Des bonnes nouvelles pour le déconfinement

Durant la période délicate que nous venons de traverser, deux bonnes nouvelles. Cédric PASTEUR ainsi que Mickael CHENAIS, salarié de la Ligue BGFC sont les heureux papas de deux très beaux garçons. Félicitations à eux et aux deux mamans. Bienvenu à Gaspar et Andréa.

### POS Départementaux

#### Tout le monde en ordre de marche

L'ensemble des départements a travaillé depuis plus de 6 mois sur leur POS (Plan d'Orientations Stratégiques) jusqu'en 2024.

Soutenu par le cabinet AMNYOS dans leurs démarches et la Ligue BGFC, tous les comités départementaux ont rendu ou sont le point de terminer leur projet.



### Académie Pôle Espoirs

#### Un logo pour la structure !

Pendant la période de confinement, le staff de l'APE a sollicité l'ensemble des pensionnaires avec un challenge artistique avec comme but de créer un logo propre à la structure. Paul BARRAND, joueur de Pontarlier (photo ci-dessous) et pensionnaire de l'APE a remporté les suffrages.



### Concours Régional

#### « Femmes et sport », édition 2020

La Région Bourgogne/Franche-Comté et l'Etat, souhaitent récompenser et valoriser les personnes engagées et investies pour le développement du sport féminin ainsi que les dirigeantes bénévoles dévouées au sport en général.

Date limite de dépôt de dossiers : 03/08/2020

Pour concourir, téléchargez votre dossier sur le site du CROS BGFC.

